

Balade à Pupillin

CC Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura - Pupillin



Vignes de Pupillin - vue drone (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



« Vendanges », « Vignes », « Savagnin »... ici les rues portent des noms évocateurs ! À 3 km d'Arbois, Pupillin est la capitale mondiale du Ploussard (ou Poulsard), cépage rouge typique du Vignoble du Jura. Ce charmant village vigneron vaut aussi le détour pour ses anciennes maisons joliment restaurées, ses décorations et fleurissements sur le thème de la viticulture. Le coteau viticole de Pupillin situé au pied du village est fait de deux versants séparés par le ruisseau Glanon. La balade vous propose de découvrir l'un d'eux, enchaînant d'une succession de paliers de roches calcaires dures et de pentes marneuses.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 5.9 km

Dénivelé positif : 204 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Oenologique

Itinéraire

Départ : Pupillin

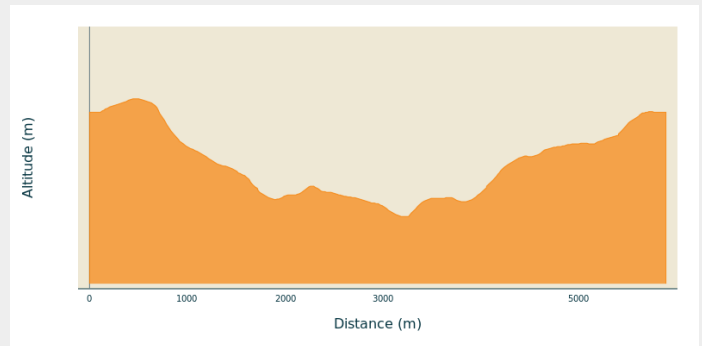
Arrivée : Pupillin

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)  Sentier d'interprétation

Communes : 1. Pupillin

2. Arbois

Profil altimétrique



1. **Depuis le parking au poteau « Pupillin »**, prendre direction “Chardonnay”, en montant une rue de village dense en caveaux vigneron.
2. **Au poteau « Chardonnay »**, continuer direction “La ronde” en empruntant la rue des 13 vents. Vous suivez alors le sentier bucolique du relief haut de Chaux. Suivez le balisage jaune dans la forêt. Longez le champ et tournez à gauche en bas du champ. A la sortie du bois, une magnifique vue panoramique du vignoble de Pupillin s’offre à votre regard.
Descendez alors sur le plateau de Fonteneille, un petit chemin pentu (attention, peut-être glissant). Continuez tout droit sur la route en béton, et tournez à droite en suivant le balisage jaune. Au croisement, prenez le chemin sur votre droite puis tournez en épingle à gauche pour rejoindre le poteau.
3. **Au poteau “la Ronde”** prendre la direction de “Micheru”. Au croisement après une montée, tournez à droite.
4. **Au poteau « Micheru »**, suivez “la Marsette”. Avant d’arriver au poteau « la Marsette », vous verrez sur votre gauche, en surplomb sur le plateau, **les lettres hollywoodiennes de Pupillin** puis les pentes très qualitatives des **coteaux de Feule**. Après être passé au-dessus de la rivière vous prendrez le chemin pentu sur votre gauche en direction de la Marsette
5. **Au poteau « La Marsette »** Prenez direction “Chardonnay” et “Pupillin”. Après avoir contourné le vignoble en bordure sud, le long du ruisseau Glanon séparant deux versants, vous remontez vers le village.
Le retour pentu se fait par le **chemin des vignes** où vous croisez une adorable **source fontaine** puis la **rue des Chenevières** aux maisons vigneronnes si typiques.

Pupillin, Capitale mondiale du Ploussard... ou du Poulsard ?

Le Ploussard est le cépage de prédilection de Pupillin. On prête l’origine de son nom à la prunelle, la « plosse », dont les grains ont la même couleur, parfois la même forme que les raisins. Le terme de Poulsard a lui été aussi retenu dans les décrets d’AOC. Il dériverait du latin pulsare (« pousser violemment »), probablement parce que les raisins poussent vite.

Ce cépage autochtone et délicat, apprécie les terres fortes, marneuses ou argileuses. C’est le second cépage le plus répandu dans le Jura. Ses grains à jus blanc et à peau

fine donnent des vins rouges gouleyants et acidulés, d'une grande finesse, et aux accents de petits fruits rouges et d'épices. Sa robe étonnante est d'un rubis clair éclatant.

Au milieu coule le Glanon

Les coteaux viticoles de Pupillin situés au pied du village sont faits de 3 versants. 2 d'entre eux sont en vis-à-vis séparés par le ruisseau le Glanon. Ce qui caractérise Pupillin, ce sont des sols de surface très minces car décapés par l'érosion du fait de la pente.

La balade vous propose de découvrir l'un des versants. Celui-ci est constitué d'une succession de paliers de roches calcaires dures (pierres remplies d'huîtres fossiles dont sont faits les murets viticoles) et de pentes marneuses où s'est installée la vigne.

Côte de Feule

Dominée par des lettres hollywoodiennes du nom du village, ce terroir à forte pente constitue l'un des crus les plus renommés de Pupillin. Le Ploussard s'y épanouit sur des marnes irisées.

Exposé au sud-ouest, les lieux-dits «Feule» et «Côte de Feule» sont les crus du cépage «ploussard» les plus renommés de la commune de Pupillin et même du vignoble. Il semble que le ploussard ait trouvé là, les conditions les plus favorables à la maturation de ses raisins :

les marnes irisées qui en constituent le substrat sont, dans l'ensemble du vignoble, les meilleures terres à ploussard.

la forte pente du versant assure un excellent drainage des eaux d'infiltration et son exposition sud/sud-ouest assure une capture optimale de l'énergie solaire, surtout lors des années les moins ensoleillées

Esprit frondeur

Turbulent village à l'écart de la « Capitale » Arbois, Pupillin aime à se distinguer de son illustre voisin... 3 citations (parmi des dizaines d'autres sans doute) sont particulièrement révélatrices de l'esprit pupillanais :

- « Ploussard ou Poulsard, l'important, c'est d'en boire ! », traduisant la vanité de la querelle entre linguistes ampélographes...
- « Pupillin, le bon, le très bon, le meilleur », signé Paul-Émile Victor en 1990 sur le Livre d'Or de la Commune. Une rue à son nom lui a immédiatement été dédiée !
- Et enfin la très célèbre « A Arbois le nom, à Pupillin le bon ! », traduisant bien la volonté des vignerons de se démarquer...

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Balade entre les vignes

Pour votre sécurité et une bonne cohabitation avec les vignerons, soyez vigilants aux abords des vignes (circulation d'engins, traitements...), laissez les lieux propres, restez sur les sentiers balisés et n'entrez pas dans les parcelles de vignes, si vous n'y êtes pas autorisé.



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la N83 à Buvilly, rejoindre le village de Pupillin. Dans la rue principale "Rue du Ploussard" rejoindre le parking de la fruitière Vinicole.

Parking conseillé

Parking en face de la Fruitière Vinicole de Pupillin

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (39)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Lieux de renseignement

Coeur du Jura Tourisme - Arbois - Poligny - Salins

Place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS

Tel : 03 84 73 01 34

<https://www.coeurdujura-tourisme.com/>

